



# **Le SYNASGROBRA, un nouveau-né dans le monde syndical togolais**

*Un nouveau syndicat vient de voir le jour au Togo. Il s'agit du Syndicat National des Sous Grossistes des Produits de la Brasserie du Bénin (SYNASGROBRA) porté sur les fonts baptismaux à l'issue d'un congrès tenu ce weekend au siège de la Confédération syndicale des Travailleurs du Togo (CSTT) à Lomé. Ce bébé qui vient grossir le rang du monde syndical togolais aura pour mission de défendre l'intérêt de ses membres et surtout œuvrer pour la reconnaissance des activités des membres par la Brasserie dans la chaîne de vente de ses produits.*

*« Nous avons décidé de créer ce syndicat parce que depuis un certain temps nous sommes dans cette activité mais il s'est fait que la Brasserie ne nous reconnaît pas. Alors que c'est nous qui faisons le travail sur le terrain. Et pire encore, cette fois-ci, la Brasserie a introduit un système qu'on appelle le zonage. C'est ce zonage qui nous amène aujourd'hui à nous constituer en syndicat afin que la Brasserie sache que c'est vraiment nous (les sous grossistes) qui faisons le travail sur le terrain et non les grossistes. C'est nous qui allons livrer les produits aux clients », a déclaré Fadégnon Célestin le tout premier Secrétaire Général du Synasgrobra au terme d'un congrès constitutif qui a réuni 54 sous dépôts*

autour du thème : « Les sous grossistes des produits de la Brasserie du Bénin face aux réalités de l'heure ».

Le congrès a accouché d'un bureau de 11 membres élus pour un mandat de quatre (4) ans renouvelable.

Le Secrétaire Général du Synasgrobra a par ailleurs un lancé un appel de reconnaissance à l'Etat et à la Brasserie : « *Nous demandons aux autorités politiques et gouvernementales de reconnaître cela comme étant notre emploi. Avec ça nous employons des jeunes et par conséquent, nous participons à la réduction du taux de chômage dans le pays. Et nous demandons aussi à la Brasserie de nous reconnaître comme ses agents* ».

Le représentant de la CSTT lors de ce congrès, Richard Dansrou s'est félicité de ce que la confédération vient d'enregistrer un syndicat de base. Il a ensuite rappelé aux uns et aux autres le rôle d'un syndicat de base, son fonctionnement. « *Un syndicat de base doit être à l'écoute, à l'école, école de la recherche. On n'est pas un syndicat de base pour dormir. Vous devez travailler pour trouver à chaque fois des approches de solutions aux problèmes qui assaillent le secteur. La formation et la cotisation des membres sont aussi indispensables pour la survie du mouvement* », a-t-il laissé entendre avant de les rassurer de l'accompagnement de la CSTT sur le plan logistique et technique au cours des remises à niveau ou des formations des membres.

En rappel, le zonage qui semble mettre en péril le travail des sous grossistes consiste à répartir la ville en plusieurs zones où chaque grossiste sera directement en charge des clients d'une zone. Ce système exclut ou élimine le travail des sous grossistes qui se sont toujours ravitaillés auprès des grossistes pour livrer les clients qui sont les buvettes, bars, restaurants etc.

**Espoir AMEHOASSI**



# **Le Togo s'arme pour lutter contre la criminalité faunique**

*Le ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) a organisé un atelier de validation de l'étude sur l'évaluation de l'état de lieux de la criminalité liée aux espèces de faune et de flore sauvages et des besoins en matière de mise en œuvre de la convention de la CITES au Togo. Cette rencontre qui s'est tenue à Lomé les 03 et 04 octobre dernier, s'est focalisée sur l'exploitation illégale et le commerce illicite des espèces fauniques et floristiques, en présence des autorités togolaises en charge de la protection des espèces protégées.*

Dans cette perspective et dans le but de mieux orienter ses appuis aux pays de la sous-région ouest-africaine dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces de faune et de flore sauvage, Born Free a commandité, dans le cadre de son programme sur la biodiversité et le changement climatique en Afrique de l'Ouest (WA BiCC), une mission d'évaluation de la criminalité sur les espèces sauvages et des besoins pour mettre en œuvre la convention CITES dans huit pays à savoir, le Burkina Faso, le Ghana, le Niger, la Guinée, le Libéria, le Nigéria, la Sierra Léone et le Togo.

Trois communications présentées et intitulées « la situation des espèces de faune et de flore en Afrique de l'Ouest et au Togo », « les efforts et initiatives de coopération en matière de lutte contre la criminalité liée » et « les résultats de l'étude sur l'état des lieux », ont permis de doter le Togo d'un document de référence sur l'état de la criminalité liée au trafic d'espèces protégées. Elles ont d'une part permis de porter à la connaissance des acteurs nationaux, les menaces qui pèsent sur les espèces fauniques et floristiques en Afrique de l'ouest et au Togo et, d'autre part, évaluer les efforts de coopération en cours dans la sous-région en vue du renforcement de la lutte contre la criminalité liées aux espèces protégées et le commerce illicite.

Les participants à l'atelier ont eu à analyser en commissions deux documents : l'un sur la criminalité liée aux espèces de faune et de flore menacées d'extinction et les besoins en matière de mise en œuvre de la convention CITES, et l'autre sur une analyse des législations pertinentes à la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages au Togo. Par ailleurs, ils se sont appesantis sur l'urgence d'une coopération sous-régionale en vue du renforcement de la lutte contre cette criminalité.

Résultats, les acteurs nationaux sont d'abord informés sur la situation du trafic des espèces protégées en Afrique de l'ouest et au Togo, ensuite ont une maîtrise de coopération en cours dans la sous-région pour lutter contre la criminalité faunique.

Selon le secrétaire général du ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF), Sama Boundjow, présent à la rencontre, l'exploitation illégale et le commerce illicite de la faune et de la flore constituent l'un des principaux facteurs de perte de la biodiversité, causant des dommages désastreux et irréversibles. «Le Togo a connu une montée exponentielle de cas de trafics illicites d'espèces de faune et de flore sauvages en 2013 et 2016 qui ont terni l'image du

pays sur le plan international. Le MERF a placé au rang de ses priorités, la lutte contre la criminalité environnementale à travers l'intensification des contrôles et la mise en place d'un cadre de collaboration entre les institutions intervenant dans le contrôle, la sécurité et la justice pour saisir les trafiquants de ces espèces. Le Togo ne dispose pas encore de loi spécifique de mise en œuvre de la CITES et il est impérieux d'adopter un règlement qui tienne compte de l'ensemble des mesures de cette convention pour doter le Togo d'une loi de mise en œuvre de la CITES d'ici à 2019 », a-t-il déclaré.

Le trafic d'espèces protégées est estimé générer un revenu de 5 à 20 milliards de dollars par an, selon le congrès américain. Agbodji Kossi du MERF a déclaré qu'au Togo, la quantité d'ivoire saisie au niveau national et la quantité d'ivoire saisie à l'extérieur en provenance du Togo est évaluée à 41,6 tonnes. « Le poids moyen de deux défenses d'éléphant varie entre 40kg et 90kg, représentant entre 462 et 1040 d'éléphants abattus dont la valeur totale est estimée se trouver dans une fourchette comprise entre 7,7 millions et 12,32 millions d'euros (soit 4,6 à 7,3 milliards de francs CFA) », a-t-il déclaré.

En effet, la criminalité transnationale organisée est présente dans toute activité illicite dès lors que celle-ci est lucrative. Des groupes criminels organisés ont fait de l'exploitation illicite de l'environnement une activité professionnelle florissante dans laquelle ils exploitent des espèces protégées et menacées d'extinction dans des parcs nationaux. Chaque année, des milliers d'actes de braconnage sont dénoncés par les autorités en Afrique et en Asie. Dans un seul de ces cas, on a dénoté 50 éléphants abattus par des braconniers début 2012 dans le parc national de Bouba Ndjida, dans le nord du Cameroun, selon le rapport annuel de la CITES.

EAGLE-Togo, pour lutter contre le trafic et le commerce illégal de la faune sauvage, apporte son soutien technique aux

autorités Togolaises. Les autorités togolaises par le biais du MERF luttent contre le braconnage, mais la réalité montre que non seulement les moyens fournis pour lutter contre le trafic des espèces protégées sont insuffisants, mais surtout qu'il y a des cas avérés de corruption au sein même des officiels en charge de la gestion des parcs.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la CITES au Togo, le législateur a mis une attention particulière à la protection du patrimoine de faune et de flore sauvages dans plusieurs dispositions de la loi n°2008-009 du 19 juin 2008 portant Code forestier. L'article 127 stipule que quiconque aura fait circuler, vendu, importé, exporté ou fait transiter les animaux sauvages, vivants, des trophées sans y être autorisé, sera puni d'une amende de plus d'un million de francs CFA et d'une peine d'emprisonnement de plus d'un an.

La lutte contre la criminalité environnementale exige une réponse globale et coordonnée et une utilisation adéquate des instruments d'enquête et d'application de la loi, dans l'ensemble du système de justice pénale. La Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et la Convention des Nations Unies contre la corruption, dont tous deux l'ONUSD est le gardien, contiennent des dispositions détaillées à l'appui de la coopération internationale dans la lutte contre la criminalité organisée et la corruption.

**Source : EAGLE-Togo**



# L'Association NOHA prépare une prochaine mission chirurgicale au Togo

*Dans le cadre de sa prochaine mission chirurgicale pédiatrique au Togo annoncée pour le mois de décembre 2018, l'Association humanitaire NOHA a organisé ce mercredi 17 octobre à Lomé, un après-midi récréatif destiné à la réalisation d'une œuvre d'art par les enfants. Les fonds collectés à travers cette initiative permettront l'organisation de la prochaine mission de ladite association.*

La quinzaine d'enfants réunis se sont essayés en art plastique sous la direction de Sylvie Rouquette, artiste plasticienne et membre de l'Association NOHA.

Ladite initiative qui, selon les responsables, se répètera tous les quinze (15) jours avec une douzaine d'enfants devra permettre, en dehors des dons des bonnes volontés, de mobiliser une partie des ressources financières nécessaires permettant la prise en charge de l'organisation de la prochaine mission au Togo.

*« Cette idée d'après-midi récréatif, je l'ai eue parce que je suis moi-même peintre sculpteur et j'ai découvert que les enfants ici au Togo n'ont pas d'après-midi art plastique. Cela permet aussi aux parents de déposer leurs enfants et d'avoir de la récupération. C'est aussi une manière pour nous de nous faire plus connaître et de gagner des fonds pour la mission », a déclaré Sylvie Rouquette.*

*« C'est une bonne expérience, parce que certains enfants étaient arrivés apeurés. Mais avec le temps, ils étaient en joie lorsqu'ils commençaient par découvrir des couleurs. A un moment donné, je voyais des émerveillements dans leurs yeux. Certains étaient fascinés par leurs propres œuvres qu'ils*

*réalisaient au point ils n'avaient plus envie de finir. Nous avons dû mettre fin à la séance », a déclaré Kokou Ekouagou artiste plasticien, encadreur des enfants lors de la séance.*

Pour rappel, NOHA est une association qui se charge d'une part, de faire venir des chirurgiens pédiatres de France pour opérer des enfants souffrant des malformations internes et externes et d'autre part, de former des chirurgiens locaux pour plus d'efficacité au cours des interventions chirurgicales. La prochaine mission chirurgicale du mois de décembre prendra en compte une trentaine d'enfants au cours des sept (7) jours d'activités.

## **Espoir AMEHOASSI**



# **Société : l'INAM annonce la 2ème édition des « Universités du 3è Âge »**

*L'Institut National d'Assurance Maladie apporte son soutien aux préoccupations des personnes âgées au Togo. L'INAM organise en effet à partir de ce 17 octobre à Lomé, la 2ème édition des « Universités du 3è Âge » autour du thème « Personnes âgées, richesse de la nation » avec pour objectif, changer le regard que la communauté porte sur les personnes du 3è âge.*



Les « Universités du 3<sup>e</sup> Âge » sont un programme événementiel à caractère institutionnel, pédagogique et sociétal. Selon la Directrice générale de l'INAM, Mme Myriam Dossou d'Almeida, les universités du 3<sup>e</sup> âge ambitionnent d'être la plus grande plateforme événementielle nationale d'échanges non seulement entre les personnes âgées entre elles mais aussi entre des professionnels du secteur des séniors et des initiatives sociales dédiées au 3<sup>e</sup> âge.

Plus de 1000 personnes (assurées ou non) sont attendues à cette 2<sup>e</sup> édition des « Universités du 3<sup>e</sup> Âge » avec au programme, diverses activités dont une marche sportive, des communications, des causeries-débats, des ateliers de formation. Il est également prévu une foire des séniors, un espace d'écoute et de conseil, un espace bio et une librairie du 3<sup>e</sup> âge et des visites médicales sur les maladies à l'image de l'hypertension, l'arthrose, le diabète, le glaucome et la maladie de Parkinson.

Les différents maux sociaux auxquels les personnes âgées font face notamment l'abandon, la maltraitance et la privation, seront également abordés par des experts et spécialistes au cours des travaux qui dureront deux jours.

*« La richesse dont il est question ici parlant des personnes âgées, ne s'entend pas toujours en kilos d'or ou en liasse d'argent. Ces personnes que nous deviendront tous, ce n'est qu'une question de temps, ont fait leur temps et elles ont emmagasiné des expériences qui peuvent permettre à la jeunesse attentive de ne pas verser dans les erreurs. Ces personnes constituent aussi des exemples dans un certain nombre d'activités »*, a expliqué Mme Myriam Dossou d'Almeida.

Au Togo, les personnes âgées représentent 6 % de la population, selon les statistiques. Seulement 30 % de ces personnes sont pris en charge par l'INAM.



# Région des Plateaux : Les acteurs de la chaîne alimentaire sensibilisés sur la sécurité sanitaire des aliments

*Les producteurs, les transformateurs et les commerçants de la Région des Plateaux ont été sensibilisés sur la sécurité sanitaire des aliments au cours d'un atelier organisé cette semaine à Atakpamé et à Kpalimé par le Ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche en collaboration avec ceux du Commerce et de la Santé.*

Cet atelier régional vise à informer les différents acteurs nationaux sur les initiatives du Gouvernement togolais en matière de sécurité sanitaire des aliments et l'opportunité de la création d'un organisme national chargé de veiller à la sécurité sanitaire des aliments au Togo. Il s'agit d'informer les populations, les pouvoirs publics et les opérateurs économiques de la chaîne afin de susciter leur adhésion au projet de création de la structure nationale pour contrôler la qualité des aliments.

Selon le Dr Kazia Tchala, chef division à l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA), la sécurité alimentaire comporte 2 volets notamment la disponibilité en quantité des aliments et la qualité. Selon lui le nouveau Programme d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN) veut mettre l'accent sur l'aspect nutritionnel. « *Cet aspect suppose que les aliments que nous consommons puisse couvrir nos besoins afin de nous donner l'énergie à notre travail et de nous maintenir en bonne santé* », a-t-il ajouté.

Le Dr Kazia a expliqué que le gouvernement togolais veut aller au delà de la disponibilité de la quantité des aliments pour s'intéresser à la qualité et veut également amener l'ensemble des services de contrôle des différents départements ministériels à mutualiser les ressources et efforts afin d'améliorer l'efficacité des contrôles de la sécurité alimentaire comme le préconise la réglementation de l'UEMOA et celle de la CEDEAO pour se conformer aux dispositions régionales et de fournir aux populations et aux marchés internationaux, des aliments de meilleure qualité.

Il faut souligner que cet atelier s'inscrit dans le cadre d'une tournée nationale entamée dans le nord du pays, et qui se poursuivra dans les prochains jours dans la région maritime.

**Depuis Atakpamé, Evrard NOMAGNO**



# Plus de 500 nouveaux volontaires s'engagent pour le développement du Togo

*Plus de 500 jeunes viennent de s'engager dans le volontariat national de compétence au Togo. Ces jeunes essentiellement constitués d'agronomes, de sociologues, de comptables, d'éducateurs spécialisés et d'agents de développement communautaire ont prêté serment ce mercredi 03 octobre à Lomé au cours d'une cérémonie présidée par la ministre du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Mme Victoire Tomégah-Dogbé.*

Ces nouveaux volontaires font partie de la 13<sup>ème</sup> vague du volontariat national de compétence, ce qui porte le nombre total de volontaires mobilisés à plus de 8.700 jeunes depuis le démarrage de ce programme en 2011.

Cette 13<sup>ème</sup> vague de volontaires présente une particularité en ce sens qu'elle comporte les Volontaires nationaux de l'enseignement (VNE). Mobilisés pour le compte du Projet de promotion de l'éducation en milieu rural et semi-urbain, ces volontaires nationaux de l'enseignement vont œuvrer aux côtés de leurs aînés de l'administration publique pour une éducation de qualité pour les élèves des zones reculées.

Cette cérémonie de prestation de serment marque l'engagement de ces nouveaux volontaires dans le développement du pays. La Ministre Victoire Tomégah-Dogbé les a exhortés à beaucoup de courage, de foi, d'abnégation et de détermination. « *Soyez bons, confiants et déterminés. Chassez la peur et que Dieu vous accompagne* », a-t-elle déclaré à leur endroit.

Egalement présent à cette cérémonie, le Coordonateur du système des Nations Unies au Togo, M. Damien Mama a partagé

avec les volontaires nationaux, son expérience d'ancien volontaire des Nations Unies. Il les a conviés à donner le meilleur d'eux-mêmes au cours de leur mission pour le développement du pays.

Au Togo, le volontariat national s'entend comme toute activité non rémunérée, exercée librement, à temps plein, sur une période déterminée et de façon désintéressée par toute personne physique au profit d'une personne morale de droit public ou de droit privé poursuivant une mission d'intérêt général ou d'insertion professionnelle ou pour le développement social, économique et culturel d'une communauté de base ou d'une collectivité.

Piloté par le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat et de l'Emploi des Jeunes à travers l'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT), il s'agit d'un dispositif de culture d'engagement civique et de valorisation sociale des ressources humaines disponibles dans le pays. Sans salaire mais contre une indemnité, ils sont des milliers, ces volontaires qui, quotidiennement, contribuent volontairement aux solutions de développement du pays.

Au-delà du gain en expérience professionnelle, ils démontrent leur engagement citoyen dans l'exécution de différents travaux d'intérêt public au sein de leur communauté ou structure d'accueil. Des gestes à saluer et à encourager car cela y va du développement du pays.

**David**

---



# « Oasys Plus », la dernière innovation de Total-Togo

*Chez Total Togo, la satisfaction des clients au-delà d'une nécessité, devient une exigence. Pour y parvenir, la société de distribution des produits pétroliers ne lésine pas sur les moyens en termes d'innovations et d'amélioration de la qualité de ses services. Elle a, à cet effet lancé ce jeudi 27 septembre 2018 à Total Lomé II de GTA (Lomé) son tout nouveau produit dénommé « Oasys Plus », carte prépayée d'achat de tous ses produits.*

Présidée par Mme la Ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé Léguézim-Balouki Bernadette qui avait à ses cotés le tout nouveau Directeur de Total Togo Frédéric Rivière, la cérémonie a donné droit à la présentation et au lancement de la nouvelle innovation de Total Togo.

Fabriquée en PVC 75/100<sup>e</sup> équipée d'une puce, la belle et majestueuse carte « Oasys Plus » mesure 8,5 cm sur 5,4. Sur sa face recto sont mentionnés son nom et les produits auxquels elle donne accès. A l'inverse, c'est-à-dire sur sa face verso figurent le nom du Togo, les logos des produits, services en station et des informations utiles.

« Oasys Plus » présente un avantage en termes de sécurité avec un code secret connu de son propriétaire. Ce qui offre la possibilité à ce dernier d'opposer sa carte en cas de perte. Elle permet également de gagner en temps et d'avoir des

formalités réduites. L'autre aspect avantageux, c'est qu'elle donne droit à son détenteur de bénéficiaire de bonus au rechargement et d'actions promotionnelles sur les produits ou services de Total Togo.

« **Oasys Plus** » est un produit innovant de Total Togo, reposant sur la décentralisation des services de la société. « *Nous sommes dans une décentralisation totale de cette carte à la fois sur sa recharge que sur la consommation. Ce sera essentiellement, et uniquement d'ailleurs sur les points de vente autrement dit, les stations service de Total Togo* », a précisé Frédéric Rivière, le Directeur Général de Total Togo.

Quant à Mme la Ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, « Oasys Plus » est un nouveau produit qui vient s'ajouter aux produits prépayés à savoir Oasys, Fat'ka, etc. Au sujet des actions entreprises par la société de distribution des produits pétroliers, Mme Bernadette Legzim-Balouki n'a pas manqué de souligner « l'extension du réseau de distribution sur toute l'étendue du territoire national, l'engagement pour une responsabilité sociale à travers la promotion et le financement de l'entrepreneuriat des jeunes, l'assistance et le soutien aux couches vulnérables ».

Elle a pour finir, suggéré à la société d'envisager dans la mesure du possible, des coupures de moindres bourses pour les cartes de « Oasys Plus » en vue de favoriser une plus grande inclusion financière. La carte est accessible au prix de 3 500f Cfa et rechargeable à partir de 5 000f Cfa (minimum).

A ce jour, Total Togo compte 86 stations service disponibles sur l'ensemble du territoire national.

**Espoir AMEHOASSI**

---



# Plus de 3,6 milliards de l'UE pour la lutte contre le changement climatique au Togo

*Au Togo, le changement climatique a accentué la dégradation des ressources naturelles en générale et des ressources forestières en particulier. La lutte contre les effets néfastes du changement climatique fait partie intégrante du processus de développement socio-économique, avec comme axe central, la lutte contre la pauvreté. Pour aider le Togo à faire face à ce phénomène, la Délégation de l'UE appuie financièrement des projets dans le pays avec une enveloppe financière de 3,6 milliards de F CFA.*

Cette subvention servira à accompagner des projets portés par des Organisations Non Gouvernementales (ONG) togolaises à savoir : Association pour la Jeunesse d'Afrique (AJA), Agence d'Appui aux Initiatives de Base Centrale (AGAIB), Organisation pour le Développement et l'Incitation à l'Auto Emploi (ODIAE), Entrepreneurs Du Monde (EDM) et Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF).

Ce programme qui a pour ancrage institutionnel le ministère de l'environnement et des ressources forestières (MERF) a pour objectif d'appuyer le Togo dans la mise en œuvre d'une réponse nationale aux défis posés par le changement climatique et contribuer à l'émergence d'une économie résiliente et à faible émission de carbone.



Le financement s'inscrit dans le cadre du Programme d'appui à la lutte contre le changement climatique (PALCC) qui va appuyer la poursuite du processus permettant l'appropriation de la thématique changement par les décideurs, de connaître l'état du patrimoine ligneux du pays et de mettre en œuvre les activités d'atténuation des effets du changement climatique.

La signature des contrats intervenue ce lundi 24 septembre à Lomé a été suivie d'une conférence de presse marquant ainsi le début de la Semaine Européenne du Climat 2018 dans le pays. Elle a été animée par la représentation de l'UE au Togo, l'Ambassadeur de France, son collègue de l'Allemagne et le Ministre conseiller de la Délégation de l'UE. L'objectif est d'éclairer l'opinion sur les raisons de l'instauration d'une semaine européenne de la diplomatie climatique et les efforts de l'UE en matière de lutte contre le changement climatique.

« Nous nous allions également aux Togolais pour mener cette bataille sur leur territoire. Car le Togo, ce petit émetteur, est avant tout une grande victime des changements climatiques. C'est pourquoi le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade et l'AFD agissent de concert pour porter des initiatives pro-climat au Togo : énergie et agriculture durables, lutte contre la déforestation, sensibilisation des populations, adaptation, renforcement des capacités des médias et acteurs de la société civile », a déclaré l'ambassadeur de France au Togo, Marc Vizy.

C'est donc une semaine riche en activités qui est prévue jusqu'au 29 septembre prochain pour marquer cet engagement dans la lutte contre le changement climatique au Togo.

**Espoir AMEHOASSI**

---



# Des jeunes récompensés pour leurs projets de vulgarisation des ODD au Togo

*Un million et demi de F CFA, c'est l'enveloppe financière mise à la disposition de chacun des trois lauréats du concours de vulgarisation des Objectifs de développement durable (ODD) lancé dans le cadre de l'initiative « Génération 2030 ». Ces lauréats sont des porteurs de projets relatifs à la vulgarisation des ODD auprès des enfants et des jeunes au Togo, une initiative soutenue par le Ministère de l'action sociale, celui de la Planification du Développement, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance au Togo (UNICEF), Plan International Togo, L'ONG WAO Afrique et la Fédération des organisations de défense des droits de l'enfant au Togo (FODDET).*

Lancée en 2017, l'initiative « Génération 2030 » vise à donner aux jeunes, l'opportunité de contribuer à faire connaître les Objectifs de développement durable (ODD) auprès de leurs pairs par le moyen de projets originaux de vulgarisation numérique et physique conçus par eux-mêmes. Par ailleurs, ce programme permet aux jeunes de renforcer leur niveau d'information sur les questions qui les concernent et de leur permettre de participer pleinement à la vulgarisation des ODD.

Les trois projets sélectionnés sur les 38 enregistrés sont : « Je comprends et je m'engage dans les ODD au Togo » soumis

par Sananeka DOUTI de la région des Savanes, « *Promotion de la participation des enfants et jeunes à la vision 2030* » soumis par Eyassinam N'Zonou de la région des plateaux et « *17 ODD pour les enfants et adolescents* » présenté par Guéoudba Douna de la région centrale.

Les financements octroyés ce 19 septembre aux bénéficiaires sont destinés à la mise en œuvre de ces différents projets. Les résultats obtenus seront capitalisés et disséminés pour susciter d'autres projets ou initiatives auprès des jeunes.

« *La réalisation effective des ODD passe justement par la sensibilisation, l'éducation et la prise de conscience des enfants et des jeunes qu'il faut agir. Au Togo comme ailleurs, la jeunesse doit pouvoir être équipée pour devenir un partenaire à part entière dans la réalisation de ces objectifs* », a indiqué Mme Fosca Giulidori, Représentante adjointe de l'UNICEF au Togo.

**David**

---



**L'ONG-IJD outille les jeunes  
d'Adétikopé sur la vie**

# pratique et le leadership

*Ils sont environ 400 jeunes d'Adétikopé (localité située à 15 km au nord de Lomé), à avoir pris part du 13 au 15 septembre dernier à une session de formation à la vie pratique et au leadership. C'est une initiative de l'ONG-IJD (Initiatives des Jeunes pour le Développement) qui s'inscrit dans le cadre de la 5<sup>ème</sup> édition de l'école citoyenne placée sous le thème « Des Jeunes à la découverte de leurs potentialités ».*

Cette école citoyenne est en effet un forum d'initiation des jeunes à la vie pratique et au leadership. Durant 3 jours, le Directeur Exécutif de l'ONG-IJD, Pascal Edoh AGBOVE a entretenu presque 400 jeunes de la localité sur divers thèmes notamment : Comment découvrir ses talents pour mieux réussir sa carrière professionnelle, l'orientation scolaire et les nouveaux métiers, l'entrepreneuriat et le leadership, la jeunesse et le développement Local, l'innovation et la créativité.

L'objectif de ce forum est de préparer les jeunes à pouvoir mieux affronter les réalités actuelles du monde de travail d'une part et de les motiver à s'impliquer dans les initiatives de développement de leurs localités d'autre part.

Cette rencontre marquée par des conférence-débats et ateliers pratiques a été organisée par l'ONG-IJD en partenariat avec le CDE MESA d'Adétikopé, une structure spécialisée dans l'accompagnement des enfants.

**La Rédaction**